

REUNION-DEBAT – OUVRIR DES PERSPECTIVES A LA JEUNESSE DANS L'ECONOMIE MONDIALISEE D'AUJOURD'HUI

Aperçu

Les jeunes auront de nombreux défis à relever dans les années à venir en raison des importants changements financiers, économiques, sociaux et démographiques qui touchent la communauté mondiale. Dans ce contexte général, le chômage chez les jeunes est devenu une grave préoccupation. Cette question retiendra l'attention en 2012 et dans les années à venir, tant que les pays seront confrontés à l'incertitude du climat économique mondial.

Le chômage chez les jeunes a atteint un niveau très élevé dans de nombreux pays parce que les effets de la crise financière et économique mondiale continuent de se faire sentir et parce que la transition entre les études et le marché du travail est difficile pour beaucoup de jeunes. Ce climat économique a pour effet de désillusionner bon nombre de jeunes.

Or, la jeunesse doit aussi être vue comme une source de dynamisme et de progrès sociétal. De façon générale, les jeunes ont de l'énergie, du talent et de la créativité et ils peuvent être à la tête du changement social, politique et technologique. Par conséquent, des efforts concertés s'imposent pour que les jeunes soient en mesure de réaliser leur plein potentiel à long terme, de contribuer pleinement à la croissance économique et d'en profiter, et de participer de manière significative à la société.

Durant cette séance, les experts invités et les délégués parlementaires parleront des mesures qui sont nécessaires à la création de possibilités pour les jeunes. Les discussions porteront sur les stratégies et les politiques visant à accroître l'accès à une éducation et à une formation de haute qualité, à faciliter une transition efficace entre les études et le marché du travail, à susciter l'innovation et à créer des possibilités d'emploi et d'affaires pour les jeunes – tout cela compte tenu du milieu de l'emploi et des besoins du monde des affaires dans l'économie mondialisée du XXI^{ème} siècle.

Pour plus de renseignements, voir « Documents de l'Assemblée » au www.ipu2012uip.ca.